



Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Établissements
de l'Enseignement Catholique

277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : contact@fnogec.org

Aux présidents d'UDOGEC/UROGEC

Pour information :
aux permanents d'UDOGEC/UROGEC
aux directeurs diocésains

Note d'information n°2012-03

Paris, le 21 mars 2012

Objet : service civique – acte III

Comme annoncé, l'expérience du service civique se poursuit **lors de la rentrée scolaire 2012** avec la possibilité d'accueillir 60 volontaires dans nos établissements.

Si vous désirez accueillir dans votre établissement un volontaire **dès la rentrée de septembre 2012**, il vous faudra déposer, **au plus tard le lundi 30 avril 2012**, votre offre de mission en respectant la procédure détaillée sur **le site de la FNOGEC** www.fnogec.org/politique-sociale/service-civique.

Pour mémoire, dans le cadre de la convention de partenariat conclue en mars 2011 entre l'Agence du Service Civique, le SGEC, la FNOGEC et le CNEAP, 5 axes ont été prévus dans lesquels le volontaire pourra exercer des missions au contact d'élèves :

- Santé : autour des thèmes de la nutrition, de la prévention des risques, et des addictions,
- Éducation pour tous : à travers le soutien scolaire, la lutte contre l'illettrisme ou encore l'accès à l'éducation pour des publics fragilisés,
- Culture et loisirs : par le biais de projet culturels, d'actions de médiation culturelles,
- Environnement et développement durable : en contribuant au projet de développement durable et de sauvegarde du patrimoine de l'établissement,
- Mémoire et citoyenneté.

Un axe sport sollicité en partenariat avec l'UGSEL est en cours de validation auprès de l'Agence Service Civique.

Sur le site de la FNOGEC, des outils pratiques sont à votre disposition pour vous aider et vous informer dans cette démarche. Vous pourrez ainsi retrouver les modèles de fiche de mission ou encore un espace questions-réponses. Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : contact@fnogec.org.

Une commission composée des signataires de la convention (SGEC, FNOGEC, CNEAP) procédera ensuite à la validation des dossiers.

Si votre dossier est retenu, vous pourrez commencer à chercher un volontaire dès le mois d'avril.

Tous les établissements scolaires sont concernés (école, collège, lycée ou ensemble scolaire) alors n'hésitez pas à diffuser cette information.

Jean-Marie Lelièvre,
Secrétaire général FNOGEC